

Genre du véhicule	Marque de Fabrique	Type	Modèle année	Codification-type No						
Véhicule de tourisme	PLYMOUTH	V - 8 - P 31 - 3 - BELVEDERE Torquesflite	1957	2123 / A						
Caractéristiques Désign. "BELVEDERE" à gauche et à droite s/ailes arrières - Désign. "P 31" en préfixe du numéro de moteur Moteur en V - Transmission : Automatique "Torquesflite" - Carrosserie: Lincoln 4 portes (Sedan 4-Door) Constructeur du châssis PLYMOUTH MOTOR DIVISION of Chrysler Corporation, DETROIT (USA) - Montage suisse (S) No trappé à gauche, à l'int. montant de porte avant, s/plaquette à droite s/partie sup. de l'avant, s/plaqu.constr. Marque du moteur PLYMOUTH Carburant Essence No trappé A l'avant à gauche s/face frontale du carter moteur & A droite, s/partie sup. de l'avant s/plaqu.constr. (*)										
Cyl.	8	Alésage	93,314	Course	79,502	CV-impôt	25,092	CV-frein	218	(SAE)
Carrosserie: forme Lincoln Sedan 4-Door										
Constructeur de la carrosserie PLYMOUTH MOTOR DIVISION of Chrysler Corporation DETROIT (USA) - Montage suisse (S)										
Nombre de places: total 5 - 6 (Avant 2 - 3 Milieu - Arrière 3) Places debout -										
Siège arrière -										
Nombre de portes 4 Direction: position A gauche (+)										
Type du moteur "HY FIRE" P 31 Genre En V 90° OHV soup. suspend. Position A l'avant Cylindrée 4'927 cm³ Temps 4 Refroid. Eau Entraînement sur roues arrières Nombre d'axes 2 de roues 4 Blocage différentiel -					Frein à pied Hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues Frein à main Mécanique, à serrage extérieur, sur arbre cardan resp. roues arrières Frein moteur - Frein remorque - Genre de la transmission Automatique "Torquesflite" (3) Nombre de vit. avant 3 Vitesse: en 1 ^{re} vitesse - km/h., maxima 180 km/h.					
Phares: marque H E L L A (++) Syst. antiblousant Ampoules Bilux à cuiller (++) Feux de position 2 dans les phares Phare brouillard - Feu arrière 2 combinés à gauche et à droite Catadiopre 2 à gauche et à droite Feu stop 2 combinés à gauche et à droite (rouge) Eclairage du No de contrôle 1 centre arrière Phare de recul Sur demande					Tension de l'appareillage électrique 12 Volts Indic. de direction: système 4 clignoteurs av. lampe-témoin & ticker Emplacement AV - A côté des phares (blanc) AR - Combinés av. feux arrières et stop (rouge) Essuie-glace 2 électriques (2 vitesses) Avertisseur 1 électrique (2 tons) Rétroviseur 1 A l'int. au centre, sur tableau de bord Indicateur de vitesse - Figurino de radiateur Voir observation (1)					

Poids en kg.		Avant	Arrière	Total	Pneumatiques	Avant	Arrière						
Châssis	Capacité de charge du châssis	Vide (carrossés)	Charge utile occupant inclus	Poids total (2) (thésertique)	955	600	1755	Dimensions techniques	7.50 - 14 4 P1V	7.50 - 14 4 P1V	2.50 - 14 4 P1V	540	540
								Dimensions techniques	(2)	540	(2)	540	
Poids max. garanti par le fabricant		Poids maximum garanti de train routier		Ecrit au régime max. d'utilisation		Dimensions intérieures en mm							
Longueur		5:197		Porte à faux arrière		1:350		Longueur		Hauteur			
Largeur avant		1:986		Hauteur du pont au sol				Largeur		Porte à faux arrière		Hauteur des rideaux	
Hauteur		1:450		Diamètre de braquages: g.		12:100		Porte à faux arrière		1:514			
Empilement		2:597		Volée avant		1:547		Hauteur des rideaux					

OBSERVATIONS, MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS:

- 5) Les véhicules matés à Schinznach sont reconnaissables à la désignation "S" frappée derrière le numéro de moteur
- * A partie du numéro de châssis : 16'083'001
 - ** A partie du numéro de moteur: P 31 - 1'001
- ++ Sur tous les vhc. du canton suisse - Sur les vhc. d'origine africains, matés par l'importateur.
- 1) Ornementation: Les deux baguettes larges dépassantes et à arête vive sur les deux ailes avant doivent être enlevées, car la crête doit être arrondie en demi-cercle (Circ. D.F.P. du 16.3.1956)
- 2) Pneumatiques/Poids total: La garantie de charge des pneumatiques matés est insuffisante. Monter des pneumatiques dont la garantie de charge est suffisante pour le poids du vhc.
- 3) Transmission auto-atteinte "Merquettite": Pas de blocage édenté dans les côtes et les pentes. Le vhc. doit être équipé d'une cale.